

# CONDITIONS DEBITRICES ET CREDITRICES APPLICABLES A LA CLIENTELE DES ENTREPRISES ET ONG - JUILLET 2022

NB : Tous les montants sont en Franc CFA. Toutes les commissions sont taxables (T.A.F) au taux de 10% (sauf mention contraire), à l'exception de la Taxe sur transfert Hors UMOA. Le Taux de Base Bancaire (TBB) est de 6,24%. Les frais de téléx/swift et d'envoi par messagerie accélérée sont taxables (T.V.A) au taux de 18%. La T.A.F. et la T.V.A. sont reversées au Trésor Public.

## I - CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

1.1	Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1	Dépôt à terme société, ONG et Associations	Franco
1.1.1.2	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Franco
1.1.1.3	Compte courant	
1.1.1.4	Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes	Franco
1.1.1.5	Autres types de comptes	Franco
1.1.1.6	Assurance décès accidentel associé au compte courant (BGFI Homme clé)	Variable
1.1.1.7	Assurances Multirisques Professionnelles (BGFITranquillis Pro)	Variable en fonction de la valeur des biens et capitaux assurés, de la nature des activités et de la valeur du bâtiment
1.1.1.8	Assurances Multirisques Chantiers (BGFITranquillis Chantier)	Variable en fonction de la valeur du chantier, des garanties et de la durée choisies
1.2	Conditions de Clôture de compte	
1.2.1	Dépôts à terme société, ONG et Associations	Franco
1.2.2	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Franco
1.2.3	Compte courant (Société et Entreprise individuelle)	Franco
1.2.4	Lettre de clôture juridique	Franco
1.2.5	Autres types de clôture de comptes	Franco

## II - SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1	Gestion de comptes	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	13%
2.1.1.2	Commission de plus fort découvert	0.05%
2.1.1.3	Commission de mouvement au débit sur compte courant	0.0125%
2.1.1.4	Commission de dépassement sur compte autorisé	TBB+3
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte non autorisé	TBB+3
2.1.1.6	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	5 000
2.1.1.7	Arrêté de compte	
2.1.2	Relevé d'Identité Bancaire (RIB) - ETS/ONG/ASSOCIATION : 3 000 + TVA / SOCIETE : 5 000 + TVA	
2.1.2.1	Relevés de compte	
2.1.2.2	Mensuel (E-relevé)	Franco
2.1.2.3	A la demande (mois en cours)	Franco
2.1.2.4	Autre période (tarif par mois)	1 000 F/Mois
2.1.3	Attestations bancaires	
2.1.3.1	Attestation de solde	20 000
2.1.3.2	Attestation de non engagement etc	60 000
2.1.3.3	Attestation d'engagement etc	50 000
2.1.3.4	Attestation de compte	20 000
2.1.3.5	Attestation financière	35 000
2.1.3.6	Attestation de virement irrévocable	35 000
2.1.3.7	Confirmation de solde auditeurs (Lettre de circularisation)	50 000
2.1.3.8	Lettre d'information à caution	20 000
2.1.3.4	Autres types d'attestations bancaires	40 000
2.1.4	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100
2.1.5	Conditions créditices	
2.1.5.1	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	Négociable en fonction de la durée et du montant
2.1.5.2	Autres types de conditions créditices	
2.2	Moyens de paiement	
2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chèque	
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Franco
2.2.1.1.2	Lettre-chèques	100 F/ Feuillet
2.2.1.1.3	Chèques de banque sur place ou certifié	10 000
2.2.1.1.4	Chèques de banque UEMOA ou certifié	10 000
2.2.1.1.5	Chèque de guichet	500
2.2.1.2	Frais pour annulation de chèque de banque	Franco
2.2.1.3	Opposition sur chèque ou chèque par l'émetteur	5 000
2.2.1.4	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chèque par l'émetteur	5 000
2.2.1.5	Frais de destruction de chèque	Franco
2.2.1.6	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	10 000
2.2.1.7	Expédition de chèque à domicile (sous pli simple)	5 000
2.2.1.8	Expédition de chèque à domicile (sous pli recommandé)	Intérieur : 10 000 / Extérieur : Variable
2.2.1.9	Frais sur chèques payés	10 000
2.2.1.10	Encaissement de chèques	
2.2.1.10.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Franco
2.2.1.10.2	Encaissement de chèques hors UEMOA	Franco
2.2.2	Cartes bancaires	
2.2.2.1	Renouvellement/Cotisation annuelle	
2.2.2.1.1	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	10 000
2.2.2.1.1.1	Cout des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB)/Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	Franco
2.2.2.1.1.2	Cout des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB) des confrères de la zone UEMOA	500
2.2.2.1.1.3	Consultation de solde	Franco
2.2.2.1.1.4	Mini relevé	Franco
2.2.2.1.1.5	Frais de gestion mensuels	1 500
2.2.2.1.1.6	Frais annuels	10 000
2.2.2.1.2	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	
2.2.2.1.2.1	VISA Classic	25 000
2.2.2.1.2.2	VISA Gold	70 000
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (A décliner par type)	
2.2.2.2.1	VISA Classic	25 000
2.2.2.2.2	VISA Gold	70 000
2.2.2.3	Confection de carte en urgence	
2.2.2.3.1	VISA Classic	25 000
2.2.2.3.2	VISA Gold	70 000
2.2.2.3.2.1	Réédition du code confidentiel	5 000
2.2.2.3.2.2	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	5 000
2.2.2.4	Opposition Carte	
2.2.2.4.1	Par le client : perte ou vol	5 000
2.2.2.4.2	Par la banque : usage abusif (Société)	Franco
2.2.2.4.3	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	Franco
2.2.2.4.3.1	Modification de contrat (carte, plafond, ...)	5 000
2.2.2.4.3.2	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	5 000
2.2.2.5	Ouverture de dossier de fraude	5 000
2.2.2.6	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	Confère conditions en agence
2.2.2.6.1	VISA Classic	4 500/Mois
2.2.2.6.2	VISA Gold	3 000/Mois
2.2.2.7	Prestations Services monétaires (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	
2.2.2.8	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets	
2.2.2.8.1	Distributeurs Automatiques de Billets de la banque du client	Franco
2.2.2.8.2	Distributeurs Automatiques de Billets autres banques locales (GIM UEMOA)	500
2.2.2.8.3	Distributeurs Automatiques de Billets dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	500
2.2.2.8.4	Distributeurs Automatiques de Billets Hors zone UEMOA	2% du montant mini 2500

## 2.2.2.9 Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques / Distributeurs

2.2.2.9.1	Consultation/édition de solde dans la banque du client	Franco
2.2.2.9.2	Consultation/édition d'historique de solde	Franco
2.2.2.10	Paiements	
2.2.2.10.1	Dans la zone UEMOA	Franco
2.2.2.10.2	Hors zone UEMOA	1.5% min 1 000
2.2.3	Virements et Prélèvements	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Franco
2.2.3.1.2	Virement (sur place) vers un tiers (STAR-UEMOA)	5 000
2.2.3.1.3	Virement entre agence en faveur d'un tiers	Franco
2.2.3.1.4	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	25 000
2.2.3.1.5	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux reçus	Franco
2.2.3.1.6	Mise en place de virement permanent local ou autre	
2.2.3.1.6.1	Ouverture de dossier	Franco
2.2.3.1.6.2	Exécution de l'opération	Franco
2.2.3.1.7	Remise de virement (support télétransmission)	5 000
2.2.3.1.8	Mise à disposition de fonds	0.5%Min 20 000
2.2.3.2	Prélèvements	
2.2.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	Franco
2.2.3.2.1.1	Ouverture de dossier	5 000
2.2.3.2.1.2	Exécution de l'opération	5 000
2.2.3.3	Effets de Commerce	
2.2.3.3.1	Remise à l'Encaissement (simple)	
2.2.3.3.1.1	Mise en place	Franco
2.2.3.3.1.2	Encaissement (à l'échéance)	Franco
2.2.3.3.2	Remise à l'Encaissement Direct (Présentation à échéance)	
2.2.3.3.2.1	Mise en place	Franco
2.2.3.3.2.2	Frais d'encaissement direct sur effets	3 000
2.2.3.4	Escompte de l'effet	
2.2.3.4.1	Mise en place	Franco
2.2.3.4.2	Frais de Dossier (à l'escompte)	TBB
2.2.3.4.3	Frais d'escompte (à échéance de l'effet)	TBB+3

## III - SERVICES BANCAIRES

3.1	Dates de valeurs appliquées	
3.1.1	Virements reçus	J+1
3.1.2	Remise de chèque	J+1
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	J+1
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	J-1
3.1.5	Versement et retrait d'espèce	J
3.2	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Franco
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Franco
3.2.3	Emission chèque de banque en FCFA	10 000
3.2.4	Rejet de chèque	10 000
3.2.5	Demande d'opposition	5 000/demande
3.2.6	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	Franco
3.2.7	Frais de saisie attribution (ATD)	
3.2.7.1	Frais de traitement pour mise en place	10 000
3.2.7.2	Frais de traitement pour main levée	10 000
3.2.7.3	Frais de traitement pour règlement	20 000
3.2.8	Frais de traitement des droits de communication	10 000
3.2.9	Frais de traitement des successions	20 000

## IV - SERVICE BANQUE A DISTANCE

4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique (E-alert)	Franco
4.2	Banque en ligne (BGFIOnline)	5 000/Mois
4.3	Virement électronique vers un autre établissement bancaire (E-swift)	5 000/Mois
4.4	Services SMS (SMSBanking)	Franco
4.5	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	Cf conditions en agence
4.6	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	5 000/Mois
4.7	Remise "digitale" de chèque par numérisation (E-scan)	20 000/Mois
4.8	Génération de fichiers comptables normalisés (ET BAC)	20 000/Mois

## V - GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1	Lettre de déclaration à la CIP	
5.2	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	10 000
5.3	Forfait chèque impayé < à Montant X FCFA (montant à préciser)	
5.4	Certificat de non-paiement	15 000
5.5	Autres types de frais de gestion des incidents de paiement	5 000

## VI - OPERATIONS DE CHANGE

6.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	
	Achat : Franco	
	Vente : Client : 1,8%	
	- Non Client : 2%	

## VII - OPERATIONS DE CREDIT

7.1	Crédit de trésorerie (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB <sup>2</sup> + Marge)	
7.1.1	Découvert en compte convenu ou non formalisé (MTD+Marge)	TBB+3
7.1.2	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD+Marge)	TBB+3
7.1.3	Crédits à court terme (MTD+Marge)	TBB+3
7.1.4	Autres crédits à court terme (MTD+Marge)	TBB+3
7.1.5	Autres crédits à moyen et long termes (MTD + Marge)	TBB+3
7.1.6	Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)	TBB+3%
7.2	Crédits par signature	
7.2.1	Caution sur marchés	3%
7.2.2	Cautions fiscales et douanières	3%
7.2.3	Aval de traites	3%
7.3	Opérations connexes aux opérations de crédits	
7.3.1	Frais de mainlevée d'hypothèque	0,3% du montant de l'hypothèque
7.3.2	Frais de mainlevée d'hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	0,3% du montant de l'hypothèque
7.3.3	Frais d'études des dossiers de prêt	0,5% Min 100 000

## VIII - OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

8.1	Encaissement chèque et effet en devises	
8.1.1	Euro	
8.1.1.1	commission Rapatriement	Franco
8.1.1.2	Commission d'encaissement	Franco

8.1.1.3	Commission de prorogation	1% Min 40 000
8.1.1.4	Frais d'envoi (Frais de courrier)	Min 20 000 Max 50 000
8.1.1.5	Avis de sort/SWIFT	18 000
8.1.2	Autres devises	
8.1.2.1	Commission de change	0,5%
8.1.2.2	Commission d'encaissement	Franco
8.1.2.3	Frais d'envoi (Frais de courrier)	Min 20 000 Max 50 000
8.1.2.4	Avis de sort/SWIFT	24 000
8.2	Encaissement chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
8.2.1	Chèques reçus par la compensation régionale	Franco
8.3	Transferts (Virements)	
8.3.1	Ttransferts (Virements émis)	
8.3.1.1	Commission de Transfert (zone UEMOA)	25 000
8.3.1.2	Commission de Transfert (zone Franc)	0,30%
8.3.1.3	Commission de Transfert (Reste du Monde)	0,50%
8.3.2	Transferts (virements) reçus	Franco
8.3.3	Somme mise à disposition (SMAD)	0,4% Min 50 000
8.4	Opérations documentaires	
8.4.1	Remise documentaire import	
8.4.1.1	Frais de dossier	20 000
8.4.1.2	Commission de règlement	0,25% Min 25 000
8.4.1.3	Remise en souffrance	10 000/Mois
8.4.1.4	Commission de modification (prorogation)	25 000/ Mois
8.4.1.5	Commission de transfert de documents (autre banque)	40 000 + Port 15 000
8.4.1.6	Commission de renvoi des documents (cédant)	40 000 + Port Inter Min 25 000
8.4.1.7	Commission d'annulation	0,10% / Min 30 000
8.4.1.8	Frais de dossier au règlement	25 000
8.4.1.9	Commission de modification	25 000
8.4.2	Remise documentaire export	
8.4.2.1	Frais de dossier à l'ouverture	20 000
8.4.2.2	Commission d'ouverture de dossier	30 000
8.4.2.3	Commission de négociation (règlement)	0,20% / Min 25 000
8.4.2.4	Frais d'envoi documents par courrier DHL	30 000 Min
8.4.2.5	Commission d'annulation	0,1% /Min 25 000
8.4.2.6	Frais de dossier au règlement	25 000
8.4.2.7	Commission de modification	25 000
8.4.3	Crédit documentaire import	
8.4.3.1	Ouverture de CREDOC	0,35% Min 30 000
8.4.3.2	Utilisation du CREDOC	0,5% Min 25 000
8.4.3.3	Modification simple	25 000
8.4.3.4	Modification de la validité	0,25% Min 25 000
8.4.3.5	Commission d'acceptation	0,125% Min 25 000
8.4.3.6	Commission d'annulation	0,10% Min 25 000
8.4.3.7	Modification du montant (Sur le différentiel)	0,35% Min 30 000
8.4.3.8	Rédaction ou émission de Draft (avant ouverture)	100 000
8.4.4	Crédit documentaire export	
8.4.4.1	Commission de notification	0,20% / Min 25 000
8.4.4.2	Commission de confirmation	0,20% / Trim IND Min 25 000
8.4.4.3	Commission de main levée de documents	0,20% Min 25 000
8.4.4.4	Commission de transfert de crédit	0,15% Min 25 000
8.4.4.5	Commission d'acceptation	0,20% Min 25 000
8.4.4.6	Commission de négociation ou règlement	0,20% Min 25 000
8.4.4.7	Commission sur documents irréguliers	50 000
8.4.4.8	Frais d'envoi documents par courrier DHL	50 000 Max 100 000
8.4.4.9	Commission d'annulation	0,10% Min 30 000
8.4.4.10	Commission de modification simple	25 000
8.4.4.11	Commission de modification montant ou prorogation	0,20% Min 25 000
8.5	Domiciliations	
8.5.1	Domiciliation import et export	
8.5.1.1	Frais d'ouverture de dossier	18 000

## IX - AUTRES SERVICES (divers)

9.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
9.1.1	0 à 30 jours	2 500
9.1.2	30 à 60 jours	2 500
9.1.3	60 à 90 jours	2 500
9.1.4	Plus d'un an	variable
9.1.5	Supplément par photocopie	
9.2	Autres types de services	
9.2.1	Mise sous surveillance demandée (mensuel)	10 000
9.2.2	Lettre d'information aux cautions	10 000
9.2.3	Attestation de non engagement	60 000
9.3	BGFI Night (Service de nuit de 17h01 à 20h00)	0,4%(Min : 1 000, Max : 40 000)

## ILLUSTRATION DU Taux Effectif Global (TEG)

### 1- Pour un crédit ayant les caractéristiques ci-dessous,

Montant	FCFA 100.000.000
Taux	11%
Durée	60 mois
Frais de dossier	0,5% flat
Remboursement	mensuel

Le TEG obtenu est de 13,30%

### 2- Pour un crédit ayant les caractéristiques ci-dessous,

Montant	FCFA 100.000.000
Taux	11%
Durée	04 mois
Frais de dossier	0,5% flat
Remboursement	unique à l'échéance

Le TEG obtenu est de 14,84%

### 3- Pour un crédit ayant les caractéristiques ci-dessous,

Montant	FCFA 100.000.000
Taux	11%
Durée	12 mois
Frais de dossier	0,5% flat
Remboursement	unique à l'échéance

Le TEG obtenu est de 14,84%

NB : Le coût d'acquisition des devises sera refacturé sur les opérations avec l'étranger en cas du non-respect des délais réglementaires et la disponibilité de toute la documentation requise pour la couverture par la BCEAO.

Franck Rosius BAKPE  
Directeur Général Adjoint

<sup>2</sup>Taux de Base Bancaire

Toute l'équipe commerciale se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

BGFIBank Bénin.

S.A. au capital de 22.000.000.000 FCFA - RCCM N° 09 B 4663 du 07/05/2009 - IFU N° 3201001505619

Siège social : immeuble Coop - Ilot 4153 Parcelle A Xwladodji - Kpodji

01 BP 4270 Cotonou - Tél. : +229 21 36 47 89 - Fax : +229 21 36 48 21

E-mail : eqc-benin@bgfigroupe.com

[www.groupebgfibank.com](http://www.groupebgfibank.com)

